

## Présentation

700 milliers de jeunes ont interrompu pour la première fois leurs études en 2004, selon les enquêtes françaises sur l'emploi de 2005 (France métropolitaine). Ce flux semble être un peu sous-estimé, étant nettement inférieur à l'effectif des générations concernées (780 milliers), dans un contexte où les taux de poursuite d'études par âge sont quasiment stables.

Près de 180 milliers de sortants de formation initiale ont déclaré qu'ils possédaient un diplôme sanctionnant la réussite d'études "générales" de l'enseignement supérieur, effectuées en université ou en école. Par ailleurs, 120 milliers ont mentionné un diplôme sanctionnant des études supérieures technologiques ou professionnelles "courtes", tel qu'un brevet de technicien supérieur ou un diplôme d'infirmière [1]. La grosse majorité d'entre eux a un diplôme d'une discipline de lettres, sciences sociales, santé ou d'une spécialité professionnelle orientée vers le commerce et les services.

Les jeunes sortants dont le diplôme le plus élevé est un baccalauréat ont, comme les diplômés de l'enseignement supérieur, majoritairement étudié les lettres, l'économie et les spécialités professionnelles orientées vers le commerce et les services ; en revanche, ceux dont le diplôme le plus élevé est un CAP ou un BEP ont plus souvent suivi un enseignement et une formation orientés vers les métiers de l'industrie.

La réussite d'un second cycle de l'enseignement secondaire, définie par l'obtention d'un diplôme, est considérée être un bagage scolaire minimum dans l'Union européenne. En France, 83 % des jeunes âgés de 20 à 24 ans en 2005 ont obtenu un diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire [3]. Les jeunes femmes ont plus souvent le baccalauréat que les hommes qui ont, pour leur part, plus souvent un CAP ou un BEP. À l'opposé, 19 % des garçons et 14 % des filles âgés de 20 à 24 ans en 2005 n'ont pas de diplôme du second cycle de l'enseignement secondaire [3]. Le "minimum de qualification" correspondant aux niveaux de formation VI et V bis de la classification française de 1969 est moins exigeant que le seuil européen : seuls 7 % des garçons et 6 % des filles qui ont de 20 à 24 ans en 2005 ont au mieux atteint une classe du premier cycle de l'enseignement secondaire ou une première année de CAP ou BEP [3]. Ces jeunes en grave échec scolaire représentent, en moyenne, moins de 6 % des flux sortis en 2005 des établissements d'enseignement secondaire (centres de formation inclus) : des indicateurs de ce type sur les jeunes en grave échec scolaire sont suivis à l'échelle de chaque académie [2].

## → Pour en savoir plus

### Publications

- S. Durier, P. Poulet-Coulibando, "Formation initiale, orientation et diplômes de 1985 à 2002", Éducation & formations, n° 74, MEN-DEPP, avril 2007.
- F. Léger, "Trajectoires scolaires dans le secondaire entre 1996 et 2002 : des bilans académiques inégaux", Données sociales, INSEE, 2006.

Sources : Enquêtes emploi INSEE, enquêtes sur l'enseignement secondaire (SCOLARITÉ), les apprentis, les lycées agricoles.

## Définitions

■ **Champ.** France métropolitaine.

■ **Les flux de sortants de formation initiale** présentés ici sont fondés sur les enquêtes sur l'emploi de l'INSEE [1] ainsi que sur les statistiques scolaires [2].

La fin de la formation initiale est la première interruption d'un parcours scolaire contiguë à la scolarité obligatoire.

■ **Le "niveau de formation" des sortants** dans le tableau [2] est estimé à partir des origines scolaires des jeunes inscrits dans l'ensemble des établissements de l'enseignement secondaire (avec les apprentis et lycéens agricoles). Ces statistiques tiennent compte de mouvements migratoires, mais ignorent les rares enfants qui n'ont pas été scolarisés dans l'enseignement secondaire (0,5 % d'une classe d'âge).

■ **Les diplômes obtenus et les enseignements suivis** dans les tableaux [1] et [3] sont ceux que déclarent les individus aux enquêtes Emploi de l'INSEE de 2005 (celles de 2006 posent des problèmes en cours de résolution).

Les échantillons des enquêtes Emploi correspondant à un flux de sortie étant de petite taille, les fortes variations sont seules significatives.

■ **Les âges de 20 à 24 ans** dans le tableau [3] sont les âges possédés au moment de l'enquête ("années révolues" à l'enquête). Par exemple, un jeune né en avril 1985 avait 19 ans en mars 2005 et 20 ans en juin de la même année.

## Les sorties du système éducatif

### [1] Nombre de sortants de formation initiale en fonction de leur niveau de diplôme et de leur spécialité ou discipline (milliers) (France métropolitaine)

Spécialité ou discipline	CITE (1)	Enquête : Cohorte de sortants :		Sciences, technologie industrielle	Moyenne 2003-2004 Lettres, commerce et services	NR, sans objet
		2004	2005			
<b>Diplômes</b>						
DEUG, licence, diplôme de grande école, doctorat	5A/6	183	175	40	138	1
DUT, BTS, paramédical et social	5B	125	119	26	96	-
<b>Total Enseignement supérieur</b>	<b>5-6</b>	<b>308</b>	<b>293</b>	<b>66</b>	<b>234</b>	<b>1</b>
Baccalauréat et équivalents	3	169	168	63	99	7
CAP/BEP	3C	126	121	70	54	-
Aucun diplôme, diplôme national du brevet	0-2	118	117	-	-	117
<b>Total sortants de formation initiale</b>		<b>721</b>	<b>700</b>	<b>199</b>	<b>387</b>	<b>125</b>
Estimation des flux de sortants à partir des inscrits		708	737			

(1) La Classification internationale type des enseignements (CITE) de l'UNESCO est utilisée pour les comparaisons entre pays. Les personnes sont classées en fonction des diplômes qu'elles détiennent.

Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE (la dernière ligne est cependant basée sur les statistiques scolaires)

Champ : ces statistiques portent sur l'ensemble des jeunes (avec ceux des institutions médico-éducatives).

Remarque - Les variations entre catégories sont peu significatives.

NR : non renseigné.

### [2] Répartition des élèves finissant l'enseignement secondaire par classe et niveau de formation (France métropolitaine)

Classe atteinte	Niveaux de formation	1998	2000	2002	2003	2004	2005
Terminales générales et technologiques	IV	55,1	53,8	54,1	54,8	54,7	55,6
Terminales professionnelles (bac pro et équivalents)	IV	12,2	13,1	13,9	13,7	14,3	14,4
<b>Total niveau du baccalauréat</b>	<b>IV</b>	<b>67,3</b>	<b>66,9</b>	<b>68,0</b>	<b>68,5</b>	<b>69,0</b>	<b>70,0</b>
Première année de bac pro et BP	V	2,1	2,4	2,5	2,6	2,5	2,6
Fin de CAP ou BEP	V	21,3	21,3	20,8	20,1	19,9	19,9
<b>Fin de CAP ou BEP + première année de bac pro</b>	<b>V</b>	<b>23,4</b>	<b>23,7</b>	<b>23,3</b>	<b>22,7</b>	<b>22,4</b>	<b>22,5</b>
Fin de seconde ou premières générales et technologiques	V	2,0	2,4	2,3	2,3	2,3	2,0
Premier cycle, première année CAP/BEP ("sans qualification")	VI-Vbis	7,3	7,0	6,4	6,5	6,3	5,5
<b>Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire</b>		<b>9,3</b>	<b>9,4</b>	<b>8,7</b>	<b>8,8</b>	<b>8,6</b>	<b>7,5</b>
<b>Total des élèves finissant l'enseignement secondaire</b>		<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Sources : statistiques scolaires, MEN-DEPP.

### [3] Jeunes âgés de 20 à 24 ans en fonction de leur niveau de diplôme et de leur niveau d'études, selon le genre (%) (France métropolitaine)

Diplôme et niveau d'études	CITE (1)	NF (2)	Hommes			Femmes		
			1996	2000	2005	1996	2000	2005
Diplômes d'enseignement supérieur, baccalauréat et équivalents	3-6	I-IV	50	57	60	60	67	72
CAP et BEP	3C	V	25	23	21	19	16	14
<b>Total Diplômés de l'enseignement supérieur, du baccalauréat, d'un BEP ou CAP</b>			<b>75</b>	<b>80</b>	<b>81</b>	<b>79</b>	<b>83</b>	<b>86</b>
<b>N'ont ni diplôme d'enseignement supérieur, ni baccalauréat, ni BEP, ni CAP</b>								
- ont étudié jusqu'en classe terminale de second cycle	2	IV-V	15	12	10	11	9	7
Fin de seconde ou premières générales et technologiques	2	V	2	1	2	1	1	1
Premier cycle, première année CAP/BEP ("sans qualification")	0-2	Vbis-VI	8	7	7	9	7	6
- ont arrêté avant la fin d'un second cycle			<b>10</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>7</b>
<b>Ensemble</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

(1) Cf. tableau [1].

(2) Cette classification des niveaux de formation est utilisée en France depuis 1969. Dans l'enseignement secondaire, la dernière classe fréquentée (au lieu du diplôme) est prise en compte lorsque les élèves arrêtent leurs études.

Sources : calculs DEPP à partir des enquêtes emploi de l'INSEE.